



Bureau de Bordeaux Métropole du 6 mars 2025

Les élus membres du bureau de Bordeaux Métropole ont pu prendre connaissance d'une première phase d'avancement du nouveau projet urbain. Également à l'ordre du jour de cette séance, la mise en place d'un soutien de Bordeaux Métropole à la programmation « hors les murs » par l'Opéra National de Bordeaux.

Incubateur des futures opérations d'aménagement : vers une première phase opérationnelle

L'accès au logement constitue une des priorités de Bordeaux Métropole : modification du PLUi, relance des opérations de renouvellement urbain, adaptation des opérations d'aménagement métropolitaines comme celles d'Euratlantique, Niel et Brazza et adoption de mesures massives de soutien à la production de logement social depuis 2023. La Métropole a mis en place un des plans d'actions les plus ambitieux de France pour endiguer la crise du logement.

Cette politique active ne peut se concevoir sans anticiper la métropole de demain. La démarche Métropole à vivre a permis de poser les bases de cette réflexion et une des premières mesures à l'issue a été la création d'un incubateur des futures opérations d'aménagement. Son ambition est d'identifier les gisements fonciers métropolitains, dimensionner et qualifier les secteurs qui accueilleront les quartiers d'habitat et d'emploi de demain, puis de définir la maîtrise d'ouvrage la plus adaptée au développement opérationnel de ces secteurs et coordonnée entre toutes les parties prenantes (communes, opérateurs métropolitains, établissements publics et aménageurs privés et plus largement les partenaires de l'aménagement).

Après une phase de travail de l'incubateur des futures opérations d'aménagement, 6 grandes familles de projets ont été identifiées : Portes métropolitaines, Quartiers de gare, Corridors de transports (bus express, tramway...), Centres bourgs, Nouvelles formes urbaine et d'habitat et surélévation du bâti et enfin Grands territoires de nature.

Aujourd'hui, le Bureau de Bordeaux Métropole a entériné le lancement d'une première séquence opérationnelle à travers deux programmes d'action spécifiques autour des portes métropolitaines et des quartiers de gare.

Le premier programme repose sur une consultation internationale de concepteurs afin de définir la stratégie d'intervention et imaginer les principes d'aménagement à l'échelle de chaque porte. Le second programme mobilise la Fab sur plusieurs quartiers de gares de la métropole.

On compte aujourd'hui 6 grandes portes métropolitaines :

- Au nord, la porte métropolitaine du Lac à Bordeaux et Bruges.
- A l'ouest, la porte métropolitaine de l'Aéroport à Mérignac.
- Au sud-ouest, la porte métropolitaine Atlantique Bordeaux Inno Campus à Pessac et Gradignan.
- Au sud, la porte métropolitaine d'Arcins Garonne à Bègles et Villenave d'Ornon.
- Au sud-est, la porte métropolitaine de Plaine sud Garonne à Floirac et Bouliac.
- A l'est, la porte métropolitaine des Hauts de Garonne autour des 4 Pavillons, de la plaine et la RN89 à Lormont, Cenon et Artigues-près-Bordeaux.
-

A terme, selon les conclusions rendues, des Opérations d'Intérêt Métropolitain (OIM) pourraient être envisagées à l'échelle de certaines portes afin d'accompagner la mutation de ces territoires sur le plus long terme et les OIM existantes élargies. Leur

rôle sera de porter le cadre stratégique et des objectifs publics et de garantir leur prise en compte dans la durée de l'aménagement, d'assurer l'animation des partenariats et la coordination des projets d'aménagement et des différents acteurs et maîtres d'ouvrage concernés, privés et publics, d'accompagner les nouveaux porteurs de projet et de piloter les nouveaux projets de la collectivité.

Calendrier indicatif de la consultation pour le programme des portes métropolitaines :

- Lancement de la consultation : juin 2025
- Sélection des candidatures et choix de 3 prestataires : fin 2025
- Démarrage de la phase de qualification des portes : début 2026.
- Attribution des secteurs d'études aux prestataires : été 2026.
- Démarrage de la phase d'approfondissement et de propositions : 2027.
- Restitution des propositions par porte métropolitaine : été 2027

Les secteurs de gare de la métropole constituent quant à eux un nouveau sujet urbain particulièrement stratégique pour la Métropole de Bordeaux et font l'objet d'un programme spécifique. Avec la mise en place du Service Express Régional Métropolitain (SERM) girondin, la stratégie métropolitaine des mobilités implique de saisir l'opportunité d'une évolution des secteurs de gare élargis à leur environnement proche, de conforter leur intensité urbaine en s'appuyant sur les nouveaux flux de mobilité et, selon les cas, d'y renforcer les fonctions résidentielles et économiques.

Il est proposé de missionner officiellement La Fab avec une déclinaison en deux temps :

- D'abord qualifier la notion de quartier de gare et construire une stratégie d'intervention à l'échelle métropolitaine tenant compte de la démarche SERM
- Puis une mise en œuvre opérationnelle avec des montages les plus souples et ouverts possibles.

Sans attendre, il est proposé d'instaurer par de futures délibérations des périmètres de zones d'aménagement différencié (ZAD) ou tout autre instrument réglementaire permettant une maîtrise du foncier pour prévenir toute tentative de spéculation foncière et garantir la stabilisation des valeurs foncières et immobilières avant l'annonce des futurs projets.

Opéra National de Bordeaux : la métropole soutient une programmation « hors les murs »

Depuis 2022, l'Opéra National de Bordeaux a entamé une réorientation de ses missions pour tendre à développer les missions « hors les murs ». Ce projet d'établissement intitulé « Opéra citoyen » vise à mettre en place des actions destinées à renforcer les contacts avec les artistes hors des lieux habituels de la programmation de l'ONB. C'est dans la Métropole de Bordeaux que les enjeux sont les plus forts. Actuellement, environ 30% du public de l'ONB y réside. L'intérêt de dynamiser des projets communs entre l'ONB et les villes de la métropole réside non seulement dans le fait d'élargir le profil des personnes qui viennent déjà dans les deux lieux de l'Opéra, mais aussi de construire des activités sur mesure avec les acteurs artistiques, éducatifs et sociaux des différentes villes de la métropole.

Afin de réaliser ce projet, Bordeaux Métropole apporte un soutien financier à hauteur de 600 000 € pour un budget global de 32 320 876 €, participation qui allégera celle des communes. La programmation culturelle « Pour un opéra hors les murs » proposé par l'Opéra National de Bordeaux devra a minima proposer 15 événements sur différentes communes volontaires durant l'année 2025.

Contacts presse :

Virginie Bougant / vi.bougant@bordeaux-metropole.fr / 06 27 52 48 69

Margot Pinsolles / m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr / 06 61 80 61 23